

Rhône-Alpes



N° 6

Octobre 2014

Grenoble-Alpes Métropole : une agglomération jeune, spécialisée dans les activités scientifiques

Deuxième agglomération rhônalpine, Grenoble-Alpes Métropole représente 7 % de la population régionale et 36 % de celle de l'Isère. Son rayonnement scientifique et universitaire attire de nombreux étudiants, ainsi qu'une population d'actifs jeunes et diplômés. Avec 220 000 emplois, la métropole est le principal pôle d'emploi du département. Le chômage y reste toutefois élevé même s'il progresse moins vite qu'ailleurs. Du fait d'un mouvement de périurbanisation qui s'amplifie, la croissance démographique du territoire est faible.

Simon Desgouttes, Axel Gilbert (Insee)

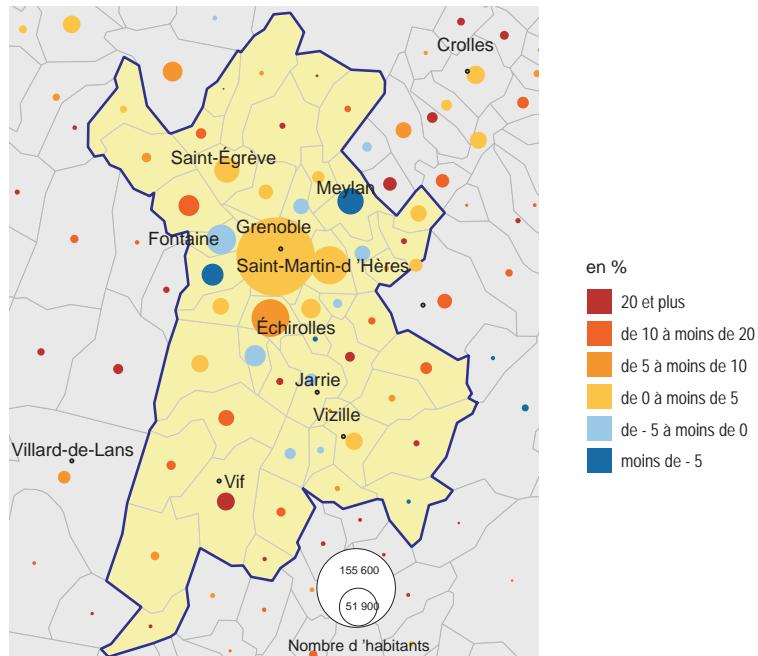
Grenoble-Alpes Métropole est un territoire métropolitain de 433 000 habitants situé au cœur des Alpes, entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse, de Belledonne et de l'Oisans. Composé de 28 communes jusqu'en 2013, le périmètre de la communauté d'agglomération de Grenoble a été élargi en janvier 2014. Il comprend désormais 49 communes, toutes incluses dans l'aire urbaine de Grenoble. La densité de population, de 800 habitants par km² en moyenne, y reste particulièrement élevée, atteignant plus de 1 600 habitants par km² dans les communes du cœur de l'agglomération. La commune de Grenoble, avec ses 156 000 habitants en 2010, concentre 36 % de la population du territoire ; c'est la 3^e commune de la région.

L'attractivité à l'égard des étudiants ne compense pas le déficit migratoire des actifs et retraités

Grenoble-Alpes Métropole est un

1 Une croissance démographique plutôt faible

Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

territoire à croissance démographique faible. Comme dans la plupart des grandes agglomérations, un déficit migratoire prononcé atténue les effets de l'excédent des naissances sur les décès. Ce déficit migratoire, de 2 000 habitants par an en moyenne entre 1999 et 2010, s'explique en grande partie par un phénomène de périurbanisation : des actifs quittent les centres-villes, tout en continuant à y travailler, pour s'installer dans les couronnes des grands pôles. Entre 2003 et 2008, l'agglomération enregistre un déficit migratoire de 17 500 actifs de 25 à 64 ans soit 3 500 par an. Dans la métropole grenobloise, la périurbanisation s'accompagne du départ de séniors qui quittent le cœur de l'agglomération au moment de la retraite, aggravant ainsi le déficit migratoire de la zone. Ce déficit ne doit pas pour autant cacher la forte attractivité qu'exerce le territoire sur les jeunes, du fait de la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur. L'excédent des arrivées sur les départs est de plus de 2 600 personnes par an pour les seuls élèves et étudiants. Passé l'âge de 25 ans et devenus jeunes actifs, ces derniers quittent toutefois le territoire dans les mêmes proportions.

Un espace fortement contraint par la densité et le relief

Comme celle de la population, la densité de logements s'accroît dans la métropole. Supérieure à 1 600 logements par km² dans le cœur de l'agglomération de Grenoble (Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Fontaine), elle témoigne d'un

2 Une densité de population importante

Carte d'identité du territoire

	Métro Grenoble*		Référence		Rhône-Alpes
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	422 330	432 916	2 630 318	2 784 573	6 230 691
Poids dans la région (%)	7,5	6,9	46,6	44,7	///
Densité (hab./km ²)	774	794	488	516	143
Nombre de communes	49	49	419	419	2 879
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	96,8	96,7	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	35,3	33,8	33,7	32,8	31,7
Part des 65 ans et plus (%)	13,2	15,7	14,7	16,4	16,2
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,68	2,14	2,30	2,00	1,96

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

(*) dans sa composition au 1^{er} janvier 2014

phénomène de saturation de l'espace au cœur de la métropole alpine. Pour autant, le phénomène de suroccupation des logements, en baisse du fait du vieillissement de la population, n'est pas plus accentué qu'ailleurs. Sans doute la forte proportion d'étudiants sur le territoire atténue-t-elle le phénomène. En revanche, la part des logements HLM parmi les résidences principales (15,9 %) est plus faible que dans le territoire de référence¹ (17,8 %). Dans un territoire aussi dense et contraint par un relief exigeant, l'accès à l'habitat semble s'imposer comme un enjeu majeur pour les pouvoirs publics. Ces derniers doivent faire face à deux mouvements opposés. D'une part, la saturation des communes du centre qui provoque un exode des actifs vers les couronnes périurbaines, et, d'autre part, l'afflux massif d'étudiants attirés par le rayonnement scientifique et universitaire de la zone.

Un appareil productif spécialisé dans l'industrie de pointe et la recherche et développement scientifique

Grenoble-Alpes Métropole dispose d'un appareil productif fortement spécialisé

dans les fonctions métropolitaines de conception recherche et de prestations intellectuelles. Les activités de recherche et développement et d'enseignement occupent 12,5 % des emplois. C'est 3,5 points de plus que dans le territoire de référence. Trois universités, le Centre National de Recherche Scientifique de Grenoble et le Commissariat à l'Energie Atomique offrent près de 10 000 emplois et font de Grenoble un pôle scientifique et universitaire de premier plan. Dans le domaine industriel, les secteurs de la fabrication d'équipements électriques et de produits informatiques, électroniques et optiques concentrent 4,6 % des emplois de la zone, contre 2,7 % dans le territoire de référence. Ainsi, Schneider Electric Industries avec environ 2 500 postes sur trois sites, Hewlett-Packard et STMicroelectronics figurent parmi les plus gros employeurs de la zone.

De même, le secteur de la production et distribution d'électricité est particulièrement développé dans l'agglomération avec, notamment, EDF et Gaz et électricité de Grenoble. L'industrie de pointe et la recherche scientifique bénéficient à Grenoble d'un réservoir de main-d'œuvre hautement qualifiée formée dans les universités et les grandes écoles du territoire. À l'inverse, certaines activités aussi diverses que les transports, la finance, l'hébergement, la restauration ou encore la construction, sont faiblement développées.

Une majorité d'actifs diplômés de l'enseignement supérieur long et une forte proportion de cadres

Grenoble-Alpes Métropole concentre plus de 8 % de l'emploi régional au cœur de l'agglomération. Quatre communes, Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Échirolles et Meylan, offrent 84 % des emplois de la métropole. En adéquation avec la spécialisation de l'appareil productif, les

3 Une forte attractivité pour les étudiants

Flux migratoires^(*) par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migration)
Agriculteurs exploitants	13	90	- 77	- 19,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	919	1 679	- 760	- 7,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9 123	15 536	- 6 413	- 12,4
Professions intermédiaires	9 622	13 680	- 4 058	- 6,7
Employés	7 011	9 368	- 2 357	- 4,1
Ouvriers	3 750	5 147	- 1 397	- 3,6
Retraités	2 278	4 802	- 2 524	- 3,1
Étudiants et élèves	18 694	5 504	13 190	+ 38,5
Autres inactifs	2 192	3 569	- 1 377	- 4,7
Ensemble	53 603	59 375	- 5 772	- 1,6

(*) Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee - Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

4 Des actifs très qualifiés

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Métro Grenoble		Référence		Rhône-Alpes	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	0,1	0,1	0,3	0,3	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,2	3,8	4,9	4,3	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,0	17,1	11,5	14,2	9,5	11,9
Professions intermédiaires	16,6	16,4	16,0	16,3	15,4	16,0
Employés	11,5	11,7	11,8	12,1	10,6	11,0
Ouvriers	14,8	13,0	17,0	14,6	20,3	17,4
Retraités	24,9	28,2	27,7	30,2	28,8	31,7
Étudiants et élèves	8,0	5,7	4,8	4,0	2,6	2,0
Autres inactifs	5,8	4,0	6,0	4,2	5,7	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

actifs du territoire sont fortement diplômés. Non seulement parce qu'en tant qu'étudiants, ils ont trouvé sur place une offre de formation conséquente, mais aussi parce que les activités économiques présentes attirent davantage les diplômés de l'enseignement supérieur long. Ces derniers représentent 28 % des actifs (23 % dans le territoire de référence). En conséquence, près d'un quart des actifs occupés de la zone sont des cadres et professions intellectuelles supérieures contre un cinquième dans le territoire de référence. Ils sont davantage implantés dans les communes du nord-est de l'agglomération, notamment à La Tronche, Meylan et Corenc. Les ouvriers ne pèsent quant à eux que 17 % des actifs occupés contre 19 % dans le territoire de référence. Cette sous-représentation s'explique par la faible présence des activités économiques les plus employeuses d'ouvriers : la construction, le transport et l'entreposage, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. Ils sont toutefois surreprésentés dans certaines communes du centre : Échirolles, Pont-de-Claix, Fontaine, Saint-Martin-le-Vinoux mais aussi Vizille au sud ou encore Domène à l'est.

Une population jeune au cœur de l'agglomération

Conséquence de sa vocation universitaire,

la population de la métropole est jeune. La moitié de la population est âgée de moins de 35 ans, un quart de 15 à 29 ans et les étudiants représentent près de 13 % de la population en âge de travailler. C'est deux points de plus que dans le territoire de référence et un point de plus que dans la communauté urbaine de Lyon. C'est dans le quart nord-est de l'agglomération que les étudiants sont le plus nombreux : à Grenoble et Saint-Martin-d'Hères qui accueillent la plupart des établissements d'enseignement supérieur de la zone, mais aussi dans les communes limitrophes de Gières, La Tronche ou Meylan.

Revenus : de fortes disparités territoriales

Malgré la surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, le revenu net imposable annuel moyen de la zone n'est pas plus élevé qu'ailleurs. De 24 800 euros en 2010, il est équivalent à celui de la zone de référence. Une contradiction apparente qui s'explique par deux facteurs : d'une part, la forte proportion, parmi les cadres, d'enseignants et de chercheurs dont les revenus sont relativement modérés par rapport aux autres professions de cette catégorie socioprofessionnelle. D'autre part, les étudiants, très présents dans la zone, disposent de faibles revenus qui tendent à réduire le revenu moyen par foyer fiscal. En outre, la moyenne des revenus cache

de fortes disparités à l'intérieur même de la métropole. La commune de Corenc compte parmi les plus riches de la région, avec un revenu annuel médian par unité de consommation supérieur à 36 000 euros. Ce qui la distingue nettement d'Échirolles, la moins riche de l'agglomération, qui présente un revenu médian autour de 17 000 euros. Ce dernier est toutefois largement supérieur à ceux, parfois inférieurs à 12 000 euros, des communes les plus pauvres de la région.

Un chômage élevé mais qui croît moins vite qu'ailleurs

Bien que riche en emplois, la métropole grenobloise n'est pas pour autant épargnée par le chômage. Si le haut niveau de qualification d'une majorité d'actifs les protège du chômage, les moins diplômés restent vulnérables et exposés aux aléas conjoncturels de l'emploi. En 2010, 11 % des actifs de 15 à 64 ans étaient au chômage². C'est un chiffre à peine inférieur au territoire de comparaison (11,5 %) mais supérieur à la moyenne régionale (10,2 %). Cette situation s'est aggravée depuis 2010, puisque dans la zone d'emploi de Grenoble, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois a crû de 20 % entre mars 2010 et mars 2014. Cette augmentation est toutefois moins forte que dans le territoire de référence, dans un contexte tant national que régional particulièrement dégradé.

Des navettes domicile-travail nombreuses et déséquilibrées

Comme toutes les grandes agglomérations, Grenoble-Alpes Métropole est un pôle d'emploi qui attire des actifs au-delà de son territoire. Ce dernier compte 33 000 emplois de plus que d'actifs occupés résidents. Un déficit d'actifs occupés qui s'est accentué depuis 1999 ; il devrait sans doute s'accroître encore dans les années à venir du fait de l'étalement urbain qui résulte de la périurbanisation. En conséquence, les navettes domicile-travail entre la métropole et sa périphérie sont nombreuses et déséquilibrées. En 2010, on recense plus de 56 000 entrées quotidiennes pour environ 23 000 sorties. Un quart des emplois de la zone est occupé par des "entrants" résidant à l'extérieur de la Métropole.

De nombreux navetteurs adoptent les transports en commun

Ces déplacements pendulaires ont des incidences fortes sur les conditions de transport dans le territoire : les actifs "entrants" passent quotidiennement plus

5 Des revenus dans la moyenne régionale

Revenus annuels moyens et composition du revenu

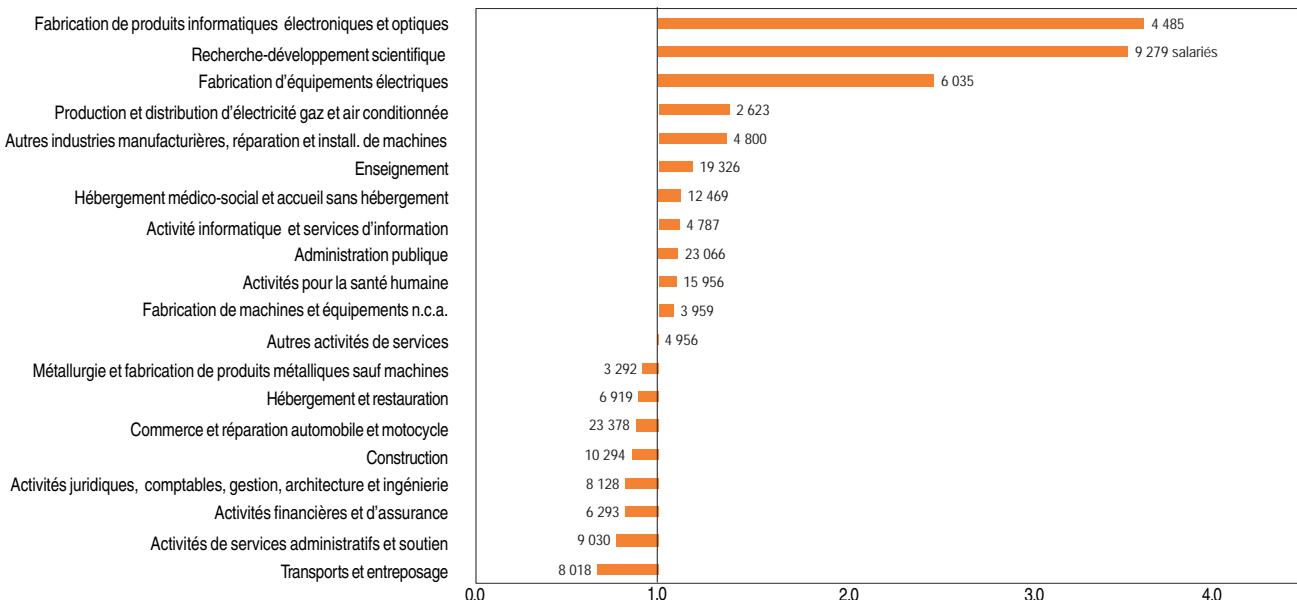
En euros de 2010	Métro Grenoble		Référence		Rhône-Alpes	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	24 673	24 755	24 429	24 866	24 112	24 880
Foyer fiscaux non imposés (en %)	40,3	40,7	42,5	42,7	43,8	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	34 729	34 982	35 089	35 849	34 530	35 685
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	23,9	///	24,0	///	23,4

Sources : Insee - DGFiP, Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

² Chômage au sens du Recensement de la population

6 Un appareil productif spécialisé dans les activités scientifiques

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence).

Lecture : la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques présente une forte spécificité dans la zone d'étude (3,5 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 4 485 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2010 champ complet hors agriculture

d'une heure trois quart dans les transports et parcourant plus de 50 km par jour en moyenne, tandis que les résidents de la zone qui travaillent sur place font moins de 15 km en une quarantaine de minutes. Les résidents de la Métropole semblent trouver une alternative à la voiture dans les transports en commun et dans l'usage des véhicules à deux roues. En 2010, 28 % d'entre eux utilisent ces moyens de transport contre 23 % dans le territoire de référence, de sorte que les navetteurs de l'agglomération émettent, en moyenne, moins de CO₂ par personne que ceux du territoire de référence. Pour les autorités locales, l'incitation à l'usage de transports alternatifs est aussi un moyen d'améliorer la qualité de l'air, assez médiocre, de l'agglomération.

Un accès facile à tous les équipements et services

Du fait de sa petite taille et du

rayonnement de sa ville centre, le territoire offre à l'ensemble de ses résidents un accès rapide à tous les types d'équipements, des plus indispensables services de proximité comme les médecins généralistes, les écoles ou les bureaux de poste, aux équipements plus rares de services culturels et médicaux.

Les équipements de service aux personnes âgées (maisons de retraite, soins à domicile, service d'aide, service d'ambulance) sont toutefois moins développés dans la Métropole que dans le territoire de référence. Cela s'explique sans doute à la fois par la proportion relativement faible de personnes âgées sur le territoire et par les bons taux d'équipement observés dans les zones rurales et périurbaines frontalières où les séniors sont plus nombreux. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : en cours
© Insee 2014

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Vals du Dauphiné, Bresse-Revermont-Val-de-Saône, Arlysère, Chablais, Voironnais, Albanais, Tarentaise-Vanoise, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : PNR de la Dombes, le Pilat, Saint-Étienne Métropole, Bièvre-Valloire, Belledonne.

